



EN DIRECT !

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AVEC LES ÉLUS
DU GROUPE DE LA GAUCHE COMBATIVE, COMMUNISTE ET REPUBLICAINE

SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS SOCIAUX DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

« 400 mesures de placement et donc d'accompagnement d'enfants ne sont pas appliquées faute de moyens ! Les syndicats CGT du Département et de l'IDHEFI alertent de nouveau aujourd'hui le Conseil départemental. Le système abîme plus d'enfants qu'il ne les soigne, ne les aide ou ne les rassure. Ce n'est pas acceptable. Pas de grandes messes, ni besoin de réinventer l'eau chaude. Il y a urgence à écouter les propositions des professionnels qui sont sur le terrain au quotidien. Nous sommes à leurs côtés avec mes amis du groupe de la Gauche combative, communiste et républicaine ». **C'est le message de soutien apporté par Nicolas Langlois aux travailleurs sociaux de la Protection de l'Enfance rassemblés en ouverture du Conseil.**



Leurs représentants se sont exprimés devant les élus départementaux en début de séance : « Un plan d'urgence est nécessaire avec des moyens humains et financiers adaptés à la prise en charge de tous les besoins des enfants et des adolescents ! »

MALGRÉ LES CRISES, LES URGENCES ET LES BESOINS... LE DÉPARTEMENT SORT PLUS RICHE DE LA CRISE COVID !



Tel est le constat amer que Joachim Moise a tiré, en Conseil départemental du 22 juin, de l'examen du Compte financier unique du Département (son bilan budgétaire) de l'année 2022. Celui-ci a dégagé un résultat de 188.000.000 €, soit un excédent de +90% par rapport à l'année 2019 juste avant la crise Covid : « Nous le disons souvent, et nous multiplions les propositions dans ce sens, notre Département doit être un Département qui protège toujours davantage et non un Département qui se protège en se constituant un bouclier financier ! **Les moyens existent pour expérimenter un Revenu d'autonomie pour les jeunes, agir en faveur du droit pour tous de partir en vacances ou encore pour mettre en place un dispositif de soutien aux travailleurs modestes pris à la gorge par la flambée des prix... »**

Une séance durant laquelle, à travers 22 interventions, Séverine Botte, Alban Bruneau, Maryline Fournier, Sophie Hervé, Laurent Jacques, Nicolas Langlois, Christine Morel et Joachim Moise ont bataillé sur tous les fronts : financement du « bien vieillir », lutte contre le non-recours aux droits, crise du logement, préservation de la ressource en eau, cohésion des territoires, plan d'actions en faveur de la jeunesse, investissements dans les collèges, distributeurs de protections périodiques pour les collégiennes, ports départementaux, financement des EHPAD et évidemment les urgences santé ! Sur ce sujet, Nicolas Langlois a interpellé le Préfet sur **« la dette sanitaire contractée par l'État », rappelant notamment que « 150.000 seinomars n'ont pas de médecin traitant ! »**

Toutes les interventions et vidéos des élus du groupe lors du Conseil départemental du 22 juin sont disponibles en ligne à partir du lien : <http://departement.elus76.com>



GAUCHECOMBATIVE.76@GMAIL.COM



06.83.77.60.65



HTTP://DEPARTEMENT.ELUS76.COM



EN DIRECT !

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU JEUDI 22 JUIN 2023

AVEC LES ÉLUS DE LA GAUCHE COMBATIVE

UN BUS DES SERVICES PUBLICS DANS LA VALLÉE DE LA BRESLE

Le Conseil a décidé d'expérimenter un bus itinérant sur la vallée de la Bresle. Une secrétaire médico-social, un travailleur social et un conseiller numérique iront à la rencontre des usagers, une demi-journée par commune. L'accueil pourra se faire sur et sans rendez-vous. Laurent Jacques a soutenu ce projet tout en faisant état de plusieurs réserves :



« La mobilisation de 3 agents est annoncée mais il ne s'agit pas de personnel supplémentaire. Il semble y avoir des volontaires parmi les agents des Centres Médico-Sociaux (CMS), mais ces équipes paraissent déjà sous tension. **Se contenter de répartir leur présence différemment, au détriment de l'activité menée actuellement, n'est pas une solution acceptable. Tous doivent demeurer en activité, sans réduction ni de leurs moyens, ni de leurs effectifs,** au risque de voir un problème se déplacer au lieu de se régler ».

COMMENT FINANCER LE « BIEN VIEILLIR » ? MARYLINE FOURNIER MET EN PARTAGE LA SOLUTION !

Au cours du Conseil, un débat était organisé pour tenter de déterminer « comment avancer et innover pour le bien vieillir sans ressources nouvelles pour le Département ? ». Maryline Fournier a répondu : « En mettant à contribution les revenus les plus élevés et les entreprises ! ».

« Tout le monde s'accorde à dire que sous les effets bénéfiques de l'allongement de l'espérance de vie et des progrès de la médecine, le nombre de personnes âgées va continuer de croître. Toutefois, avec l'âge de départ à la retraite qui recule, personne ne peut prédire dans quel état physiologique et/ou psychologique seront ces retraités... Le nombre de personnes de plus de 85 ans va quadrupler d'ici 2050, 30% d'entre elles seront dépendantes.



Au-delà des décisions organisationnelles, des réponses nouvelles qu'il faut inventer et des crises qu'il faut éteindre, pour l'environnement, dans la santé, le logement, l'éducation, et pour ce qui nous occupe à travers ce débat, le bien vieillir,

il va bien falloir trouver des financements massifs pour que l'État et les Départements soient pleinement en mesure de couvrir les besoins ! Qui peut croire que cet appel de fonds puisse être obtenu uniquement en mobilisant par les cotisations sociales, les ressources déjà bien grevées des seuls salariés ? Les richesses ont explosé, les profits n'en finissent plus de battre leur propre record. Jamais depuis la Libération le secteur privé a aussi peu contribué aux solidarités nationales et aux services publics. Et jamais l'écart entre les hauts revenus et les plus modestes n'a été aussi grand. La solution est là. **Dans le même temps, il faut poursuivre et améliorer les politiques sociales en faveur de nos aînés ! »**

LE SYNDICAT MIXTE DES PORTS DÉPARTEMENTAUX

Le Département, en collaboration avec les intercommunalités des villes des quatre ports départementaux (Fécamp, Saint-Valéry-en-Caux, Le Tréport et Le Havre pour son port de pêche), a décidé de constituer un syndicat mixte. Une initiative saluée par Laurent Jacques au nom des élus communistes qui interviennent depuis longtemps sur les questions portuaires, et sur les difficultés rencontrées au Havre avant la départementalisation du port de pêche, ou à Fécamp en raison « de très graves dysfonctionnements dus à une gestion largement contestable de la délégation de gestion accordée à la CCI Seine-Estuaire ».

« **Cette nouvelle gouvernance sous la forme d'un syndicat mixte ouvre un nouveau chapitre dans la vie maritime d'un département qui porte bien son nom. Elle devra faire en sorte d'apporter un soutien concret aux agents et accorder aux marins-pêcheurs l'oreille attentive qui fait défaut du côté de l'État.** Je ne développe pas sur l'importance de nos ports, le savoir-faire précieux de leurs salariés, l'utilité des professionnels qui les utilisent, le rapport présenté étant très complet à ce sujet. Nous entendons prendre une part active dans le fonctionnement de ce nouveau syndicat ». Laurent Jacques y siègera.



EN DIRECT !

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU JEUDI 22 JUN 2023

AVEC LES ÉLUS DE LA GAUCHE COMBATIVE

+10 MILLIONS POUR LES EHPAD : « C'EST PAS TROP TÔT ! »

10 Millions supplémentaires obtenus en Conseil pour les EHPAD, Résidences autonomie et établissements dans le champ du handicap : « *C'est pas trop tôt !* » s'est exclamé Alban Bruneau :



« Après 9 mois d'une attente totalement inutile qui a rajouté du stress et de la pression sur des équipes déjà sous pression face à la flambée des prix, et aux difficultés nombreuses rencontrées par les établissements, le Département débloque enfin 9,4 Millions pour compléter les 8,4 Millions votés en octobre 2022.

Avec Sophie Hervé et mes autres camarades du groupe, nous l'avons dit à l'époque puis répété à chaque Conseil départemental depuis : l'effort voté l'année dernière était de moitié insuffisant et il convenait de le compléter en urgence. Il aura fallu 9 mois pour que nous soyons enfin entendus ! »

POUR RÉPONDRE À LA CRISE DU LOGEMENT : LES PROPOSITIONS DU GROUPE



Pour le groupe, Nicolas Langlois a avancé diverses propositions pour remédier à la crise du logement qui constitue, après la santé et la démographie médicale, un nouveau scandale provoqué par les politiques libérales. Il a tout d'abord dénoncé la loi ELAN promulguée en 2018 par le gouvernement Macron/Philippe : « *Leur France de tous propriétaires ne fonctionne pas, le secteur du logement privé est en crise. Pour le servir et augmenter ses profits, l'État a sacrifié le logement social en France, mais cela ne suffit visiblement plus... Marché libéral, tu es bien ingrat !! Résultat des courses :*

- Les prix du logement ont doublé en 20 ans ;
- Dans des villes qui connaissent une attractivité touristique, les habitants ne peuvent plus trouver de logement adapté à leurs ressources et s'excentrent en devant assumer des coûts de transport ;
- La construction est en chute libre...

Dans ce contexte, il faut cesser cette connivence départementale avec des mauvaises orientations gouvernementales, mais il faut aussi agir de manière beaucoup plus forte pour contribuer à remédier à cette crise du logement :

- Agir avec audace et volontarisme, c'est agir à travers les leviers que nous maîtrisons, dans le parc social, contre l'augmentation des loyers en période de forte inflation.
- C'est arrêter de vendre des logements tant que des constructions nouvelles ne viennent pas augmenter le stock disponible.
- C'est inciter à généraliser le permis de louer.
- C'est accompagner plus fortement les propriétaires bailleurs dans la rénovation de leur logement pour les remettre en location.
- C'est créer un système de captation des logements privés vacants, au bénéfice de notre office public Habitat 76 afin de les rénover et de les louer en locatif social ;
- C'est trouver un équilibre départemental entre les différents statuts de logements entre les bourgs, villes moyennes et les métropoles. Et agir pour préserver les offres en logement principal face aux changements d'affectation de type AirBnB ».



EN DIRECT !

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU JEUDI 22 JUIN 2023

AVEC LES ÉLUS DE LA GAUCHE COMBATIVE

LES AUTRES INTERVENTIONS...

Au cours de ce Conseil, les élus du groupe de la Gauche combative, communiste et républicaine, sont également intervenus :

- Pour **dénoncer le projet Macron de conditionner le versement du RSA** à une activité forcée « *alors que les aides aux entreprises sont sans aucune contrepartie, ni sanction* »... (Alban Bruneau)
- Pour demander l'organisation de campagnes d'information afin de **lutter contre le non-recours** aux droits... (Alban Bruneau)
- Pour soutenir la mise en place d'un dispositif de départemental d'aide aux **investissements des Ehpad et Résidences autonomie** en faveur de la transition énergétique... (Sophie Hervé)
- Pour renforcer les **aides départementales aux investissements des communes**... (Laurent Jacques)
- Pour expérimenter un **Revenu d'autonomie pour les jeunes**, créer un soutien départemental pour les frais d'études supérieures, et pour développer les logements réservés aux jeunes... (Joachim Moysé)
- Pour demander **l'abandon du projet routier de contournement Est de Rouen** qui veut sacrifier 516 hectares de terres dont 142 hectares de forêts. « *Ce projet a lui seul plombe le Plan Climat 76* »... (Séverine Botte)

DISTRIBUTEURS GRATUITS DE PROTECTIONS PÉRIODIQUES DANS DES COLLÈGES : « COCORICO ! »

En décembre dernier, le groupe de la Gauche combative, communiste et républicaine a proposé au Conseil départemental de mettre à disposition dans les collèges, des distributeurs de protections périodiques gratuites. Appel entendu, une expérimentation a été décidée. Elle demeure encore insuffisante, mais pour Séverine Botte « *c'est concrètement une première avancée* ».



« Ces distributeurs et l'organisation de campagnes d'informations et de sensibilisation, c'est une bonne nouvelle, car c'est utile et cela répond à un vrai besoin. Sachant que les protections menstruelles (serviettes, tampons, cups) sont des biens de première nécessité et que nombre de jeunes sont confrontées à de réelles difficultés pour s'en procurer.

Mais alors pourquoi la jouer aussi petits bras face à un tel enjeu ? Car une vraie problématique ne peut pas attendre des réponses progressives. **Nous ne comprenons pas votre décision de limiter cette mise à disposition à 22 collèges ?** 20 collèges publics sur 109 ? Nous trouvons ça vraiment léger... Et surtout, puisque vous préférez expérimenter plutôt que de généraliser, que viennent faire les 2 collèges privés dans la short list ? ».

Séverine Botte a également dénoncé : « la dégradation du secteur médical de l'Éducation Nationale, dégradation que je pense volontairement assumée de la part des derniers gouvernements afin de créer les conditions du transfert de ces services, en l'occurrence vers les départements.

Parce que, bien évidemment, la réponse aux problèmes sanitaires ou d'hygiène, d'accompagnement des élèves en matière de détection et de prévention, repose d'abord sur la présence, à proximité, donc dans les établissements, d'infirmières, de psychologues, de médecins. Et alors là, bonjour les inégalités et les pénuries ! **Nous devons nous mobiliser auprès du gouvernement pour que l'Éducation Nationale garde l'organisation de la médecine scolaire et réinvestisse dans ce domaine crucial.**

Nous voterons évidemment cette délibération mais nous vous invitons expressément à accélérer le mouvement ! ».



GAUCHECOMBATIVE.76@GMAIL.COM



06.83.77.60.65



HTTP://DEPARTEMENT.ELUS76.COM